

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 3 mai 2023 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 55 titulaires

Nombre de membres votants :

35

☞ Nombre de membres présents :

32

☞ Nombre de membres ayant donné procuration :

3

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 3 mai à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ☞ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM

REÇU le

10 MAI 2023

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

- ☞ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU

- ☞ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM

M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Marie-Reine FISCHER, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
M. Guy SCHMITT, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Pierre GEIST, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public
M. Guillaume PICHOT CORDE, Chargé de mission pour la mise en œuvre d'un observatoire du SCOT Bruche Mossig
M. Antoine MONTENON, Coordinateur de la démarche Climat Air Energie

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE

N° 2023-211-PETR

EXPOSE

La Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte a donné des signaux importants en matière de rénovation du bâtiment : elle fixe un objectif de 500 000 rénovations lourdes de logements par an à compter de 2017 et indique que l'ensemble du parc bâti doit atteindre une performance énergétique au niveau BBC d'ici à 2050 ; elle institue la Région comme l'échelon pertinent pour impulser la mise en œuvre de plateformes territoriales de la rénovation énergétique, et développer des opérateurs de tiers financement.

Afin de répondre à ces ambitions nationales en termes de maîtrise de la consommation énergétique, la Région et ses territoires affirment la nécessité de généraliser les rénovations énergétiques performantes des bâtiments résidentiels et tertiaires comme premier levier de réduction des consommations énergétiques. Le SRADDET a arrêté les objectifs de réduire de 46% depuis 2012 les consommations énergétiques du résidentiel à horizon 2030 et de 89% pour 2050.

La rénovation globale et performante des logements représente également un enjeu social fort : la précarité et la vulnérabilité énergétiques des ménages dans leur logement touchent environ un foyer sur quatre dans la région. Par ailleurs, la rénovation énergétique porte des enjeux de solidarité, d'attractivité et de développement économique des territoires. Si la dynamique de rénovation est déjà à l'œuvre dans les territoires, elle doit être accélérée et amplifiée compte-tenu de ces enjeux et des objectifs nationaux.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du territoire Bruche Mossig, élaboré par le PETR pour le compte de ses membres, confirme l'importance de la rénovation énergétique. En effet, le secteur du résidentiel est le premier poste de consommation avec 38 % en 2017 (47% pour la Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble, et 36% pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche et celle de la Région de Molsheim-Mutzig).

Sur le territoire Bruche Mossig, 71 % des logements sont des maisons individuelles. 43% de ces logements datent d'avant 1970, 5 ans avant la première réglementation thermique. Le territoire Bruche-Mossig est donc particulièrement concerné par l'enjeu de rénovation et d'isolation thermique de son parc de logement, et plus particulièrement sur la partie ouest, spécifiquement dans la Communauté de communes de la vallée de la Bruche (55% de son parc est antérieur à 1970.)

Oktave a été expérimenté par la Région Grand Est, l'ADEME et 10 territoires alsaciens dont le territoire Bruché Mossig Piémont depuis 2015.

Cela se traduit par un nombre de chantiers de rénovation globale et performante en nombre croissant : 36 en septembre 2017 en Alsace, et sur le territoire Bruche Mossig 18 chantiers de rénovation globale et performante de 2015 à 2019, 11 nouveaux contrats signés en 2021 et autant en 2022.

Oktave réalise une activité d'intérêt général consistant à proposer des prestations de conseil, d'accompagnement technique et/ou de tiers financement dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation, dans le but de réduire la consommation énergétique sur son territoire d'intervention.

Ce service payant, dont les modalités sont détaillées dans le projet de convention en annexe s'adresse aux propriétaires pour les accompagner pendant toute la durée de leur projet de rénovation énergétique performante. La SEM intervient en conseil sous forme d'assistant à maîtrise d'ouvrage, voire dans certain cas sous forme de maîtrise d'œuvre.

Celle-ci se distingue du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (France Rénove), gratuit pour le particulier, mais souhaite rester ancrée sur le territoire.

Ainsi la SEM Oktave maintient un conseiller Oktave posté dans les locaux du PETR à Mutzig.

Ce partenariat a été formalisé dans le cadre d'une convention adoptée par le Comité Syndical du PETR le 5 février 2020, pour une durée de 3 ans. Elle est tombée à échéance.

La convention présentée en annexe a pour objet de permettre la reconduction du partenariat entre la SEM Oktave et le PETR Bruche Mossig, selon les mêmes modalités que pour la période 2019- 2022.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

- VU la loi n° 2015-992 du 17 Août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;
- VU le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) approuvé le 24 janvier 2020 ;
- VU le partenariat engagé entre la SEM Oktave et l'Espace France Rénov du territoire Bruche Mossig porté par le PETR ;
- VU la délibération n°202-42-PETR prise par le Comité Syndical réuni le 5 février 2020 ;

CONSIDERANT l'engagement du territoire Bruche Mossig dans une démarche volontariste en faveur de la transition énergétique dès 2012 avec le portage d'un Espace Info Energie puis d'une plateforme de rénovation énergétique depuis 2015 ;

CONSIDERANT l'enjeu pour le territoire, de poursuivre et de consolider la politique en faveur de la transition énergétique inscrit au plan climat adopté par le Comité Syndical le 11 mai 2022 et décliné dans sa fiche action 07_bat.A relatif au parcours de rénovation pour les particuliers ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le 1^{er} Vice-Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité

approuve

le renouvellement de la convention de partenariat avec la SEM Oktave, telle que jointe en annexe,

autorise

le Président à signer cette convention,

charge

le Président de toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ladite convention avec la SEM Oktave.

Le secrétaire de séance,



Gilbert ROTH

POUR EXTRAIT CONFORME

Le 1^{er} Vice_Président,



Daniel ACKER

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/05/2023

Publié le : 17/05/2023

REÇU le

10 MAI 2023

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM